



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 58086

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'arrestation du présumé responsable de la fusillade de Bruxelles. Cette arrestation heureuse mais fortuite met en évidence les failles du renseignement français évoquées par la presse. La Direction générale de la sécurité intérieure avait en effet perdu toute trace de ce djihadiste après son retour en Europe, *via* l'Allemagne. La neutralisation judiciaire de ces terroristes revenant, ou revenus, sur notre sol est au mieux extrêmement compliquée, au pire rigoureusement impossible. À ces difficultés rencontrées par les services de renseignement, s'ajoute un système judiciaire défaillant où les droits des truands, que l'actuelle réforme pénale multiplie à l'envie, l'empêchent de punir efficacement. La lutte contre le terrorisme appelle au contraire un outil juridique performant. Il lui demande comment il compte assurer efficacement la lutte contre le terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58086

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5127

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)